

# Rapport annuel du maire 2015



Chers citoyennes et chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir à titre de maire de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer de déposer mon rapport sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2015. Ce rapport traite des sujets suivants :

1. États financiers 2014 – Rapport du vérificateur
2. Exercice financier en cours (2015)
3. Rémunération des élus en 2015
4. Programme triennal d'immobilisations (2016-2017-2018)
5. Orientations générales du budget 2016

## **1 – ÉTATS FINANCIERS 2014 – RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Les états financiers de l'année 2014 de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Leur rapport a été déposé au conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 10 juin 2015.

- L'état des résultats révélait :
  - Des revenus de : 1 728 043 \$
  - Des dépenses de : 1 692 180 \$
- Le surplus accumulé de l'exercice 2014 était de 39 763\$

N.B. : Pour 2014, un montant de 93 549\$ a été approprié pour équilibrer le budget ce qui fait qu'en réalité la Municipalité a terminé son exercice financier 2014 avec un déficit de 53 786\$.

En 2014, nous avons réalisé d'importantes dépenses en immobilisations. Parmi les principales, mentionnons :

- Les travaux de voirie des rues Emond et Morin;
- La réhabilitation du puits d'alimentation en eau potable no.3;
- L'achat d'un camion Ford F-150 2014.

Pour ce qui est du rapport du vérificateur, il ne contenait aucune restriction et attestait que les états financiers, tels que déposés, reflétaient fidèlement la situation financière de la Municipalité.

N.B. : Je vous rappelle que les états financiers peuvent être consultés au bureau municipal.

# Rapport annuel du maire 2015



## **2 – EXERCICE EN COURS (2015)**

Comme chaque année, les dépenses municipales ont été suivies rigoureusement par le Conseil en place ce qui nous permet de croire que la Municipalité terminera l'année 2015 en bonne position financière.

En ce qui a trait aux projets réalisés et aux dossiers travaillés au cours de 2015, notons principalement et en ordre chronologique :

### ➤ **Projet de rétrocession de la rue Principale par le ministère des Transports :**

- Janvier 2015 : Le conseil municipal demande, par voie de résolution, l'arrêt des démarches entreprises par le ministère des Transports qui souhaite remettre la responsabilité et la gestion de l'ancienne route 138 (maintenant la rue Principale) à la Municipalité et ce, dès juin 2015.
- Avril 2015 : J'ai rencontré les représentants du bureau régional à Baie-Comeau afin de faire un suivi de cette résolution et réitérer la demande.
- Mai 2015 : J'ai rencontré madame Dominique Savoie, sous-ministre des Transports. Suite à cette rencontre, la Municipalité reçoit une confirmation que la rétrocession est reportée à juin 2016. Notons que ce report a représenté une économie de plus ou moins 30 000\$ pour la Municipalité.
- Depuis ce jour, je continue mes démarches pour obtenir une rencontre avec le ministre des Transports, monsieur Poëti, dans le but de le convaincre d'abandonner complètement le projet de rétrocession.

### ➤ **Mise aux normes de l'eau potable :**

- En 2015, la construction du nouveau puits no. 4 a été réalisée et l'eau de ce puits est maintenant distribuée dans le réseau d'aqueduc. Les dépenses relatives à cette construction soit une somme de 128 767\$ en date du 31 octobre 2015 sont admissibles au programme de la TECQ 2014-2018 (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec).
- Notons que la Municipalité s'est vue confirmer un montant de 596 871\$ réparti sur cinq ans pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures devant être réalisées selon des priorités déterminées par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- De plus, les procédures de construction d'un nouveau puits (en remplacement de l'actuel puits no. 2 qui a atteint sa durée de vie utile) ont été enclenchées et devraient être terminées d'ici la fin 2015, si tout se déroule comme prévu.

# Rapport annuel du maire 2015



## ➤ Travaux d'assainissement des eaux usées et autres travaux municipaux connexes :

- Bien que les travaux aient été finalisés en 2011, la Municipalité a finalement reçu la demande de réception définitive des travaux afin de clore, une fois pour toutes, ce dossier. Or, un problème aux pompes du poste de pompage principal est toujours présent et la Municipalité a actuellement un litige avec l'entrepreneur RG St-Laurent inc. À cet effet, la Municipalité a mis en demeure, par la voix de son avocat, l'entreprise RG St-Laurent d'exécuter les travaux de remplacement des pompes au poste de pompage principal des eaux usées pour qu'elles soient conformes aux plans et devis et ce, dans les trente (30) jours de la réception de la mise en demeure. Cette mise en demeure a été signifiée à l'entrepreneur, le 26 octobre 2015.

## ➤ Conseil sans papier devenu réalité!

- Le 8 avril 2015 se tenait la première séance du conseil municipal sans papier. À noter que cette nouvelle pratique permet à la Municipalité d'économiser temps et argent!

## ➤ Site Web de la Municipalité : une nouvelle image!

- En 2015, la Municipalité s'est dotée d'un nouveau site Internet. L'ancien site, bien que fonctionnel et complet, avait besoin d'un « air de jeunesse ». Vous êtes invités à le consulter régulièrement à l'adresse : [www.portneuf-sur-mer.ca](http://www.portneuf-sur-mer.ca) pour vous tenir informés. Aussi, le conseil municipal, afin de s'assurer de rejoindre le plus possible la population, a permis la création d'une [page Facebook](#). Celle-ci compte déjà plusieurs membres qui semblent apprécier ce nouveau mode de communication.

## ➤ Régularisation des inscriptions au rôle d'évaluation pour les organismes occupant des terrains et des bâtiments municipaux.

- Afin de se conformer à la Loi sur la fiscalité municipale, la Municipalité a entrepris des démarches afin de régulariser les dossiers du Regroupement d'aide au développement du site de la Marina (Camping), de la Société de développement de Portneuf-sur-Mer et du Club Bourane. Ces organismes, qui occupent des terrains ou des bâtiments municipaux, sont ou seront très bientôt inscrits au rôle d'évaluation. Par conséquent, ils reçoivent un compte de taxes.

## ➤ Problème d'eau colorée.

- En 2015, le conseil municipal a poursuivi son travail afin d'aider les résidents aux prises avec des problèmes d'eau colorée. Pour ce faire, nous avons autorisé l'achat et l'installation de filtres d'eau qui ont été installés dans les résidences où il a été démontré, par des visites de l'inspecteur municipal et la prise d'échantillons d'eau, le problème d'eau colorée.
- Au cours de 2015, des questions ont été posées au Conseil relativement à la responsabilité advenant le cas où un problème survenait dans une résidence suite à ces installations. Le conseil

# Rapport annuel du maire 2015



municipal a demandé un avis légal sur la question et a, par la suite, adopté une résolution portant le no. 15-06-6401. Cette résolution peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité dans le procès-verbal du 10 juin 2015 ou au bureau municipal.

## ➤ **Poste d'agent de développement : Beaucoup de revirements !**

- Après avoir mis fin, en septembre 2015, à l'emploi de l'agente en poste depuis septembre 2014, le Conseil a résolu de nommer madame Cathy Thibeault, par intérim, en attendant d'avoir des développements sur le Fond de développement des territoires (ancien Pacte rural). À ce jour, la Municipalité a obtenu la confirmation d'une aide financière, via ce fond, jusqu'au 31 mars 2016 permettant ainsi de maintenir le poste d'agent de développement.

## ➤ **Rues municipales : la sécurité d'abord et avant tout !**

- Suite à des demandes de citoyens lors de la séance ordinaire du 10 juin 2015, le conseil municipal a décidé d'améliorer la sécurité dans l'ensemble des rues municipales. Des améliorations au lignage, à la signalisation et aux limites de vitesse ont donc été apportées. De plus, deux (2) règlements ont été adoptés :
  - Un premier règlement relatif à la limite de vitesse dans les rues municipales et qui fixe celle-ci à **30 km/h** pour l'ensemble des rues municipales.
  - Un second règlement interdisant le stationnement dans les rues municipales.
- Veuillez noter que ces règlements sont actuellement en vigueur et des panneaux ont déjà été installés. Vous pouvez consulter ces règlements en vous rendant au bureau municipal.

## ➤ **Innergex et Municipalité de Portneuf-sur-Mer : un partenariat prometteur!**

- En 2015, la Municipalité a procédé à la signature d'une entente avec Innergex pour les années 2015-2016 et 2017 afin que les réservations et la location de canots se fassent à partir du kiosque local d'information en échange d'un montant de 7 000\$ par année. Cette entente a permis l'embauche de madame Cathy Thibeault, au titre de superviseure du kiosque. Notons qu'après la fermeture du kiosque, le bureau de madame Thibeault a été déplacé au bureau municipal afin de faciliter ses tâches d'agente de développement par intérim.
- **Location de canots :** Dès l'été 2015, les amateurs de canotage ont pu louer des canots moyennant un coût minime directement au kiosque d'information local. De plus, un service de navette était disponible pour faciliter le transport de ces canots vers le lieu de départ choisi par les clients.
- En 2016, le service sera de retour plus tôt en saison. Pour de l'information au sujet de ce service rendu possible grâce à un partenariat entre la Municipalité et Innergex, vous pouvez téléphoner au bureau d'information local (ouvert en saison).

# Rapport annuel du maire 2015



## ➤ **Camp de jour – été 2015 : un succès pour nos jeunes !**

- En 2015, le conseil municipal a décidé de répondre à un besoin bien présent chez les familles ayant de jeunes enfants. Il a donc décidé d'autoriser la tenue d'un camp de jour qui a permis à plus de vingt (20) jeunes de vivre une belle expérience durant 16 jours. Les deux animatrices, mesdames Noémie Tremblay et Frédérique Manning, ainsi que la superviseuse du camp, madame Sharon Tremblay, ont animé avec brio les activités organisées. Selon les commentaires reçus, il semblerait que les jeunes ont bien apprécié leur expérience.

## ➤ **Embauche de main-d'œuvre grâce à divers programmes d'aide financière :**

- Comme à chaque année, le conseil municipal s'assure que la Municipalité fasse des démarches afin d'avoir accès à du financement permettant d'embaucher des employés « temporaires ». En 2015, la Municipalité a reçu deux subventions salariales :
  - Emploi d'été Canada a permis l'embauche de madame Bianka Roy, étudiante, pour une période de huit (8) semaines au kiosque local d'information.
  - Emploi-Québec a permis l'embauche de monsieur Gino Savard aux travaux publics pour une période de 6 mois (fin de l'emploi en mars 2016).

## ➤ **Terrain de tennis et de basketball : une rénovation qui fait le bonheur des petits et des grands!**

L'ancien terrain, qui avait été construit il y a plusieurs années, était rendu désuet et non sécuritaire pour les utilisateurs. Par contre, plusieurs personnes voulaient continuer à pratiquer leurs sports favoris d'autant plus qu'un citoyen de Portneuf-sur-Mer avait commencé à offrir des cours de tennis gratuitement à l'été 2014.

Aussi, des jeunes de la municipalité avaient manifesté leur désir de voir leur terrain de basket « rajeunir ». C'est donc devenu réalité en 2015.

Le conseil municipal avait d'abord analysé la possibilité que les travaux de réfection du terrain soient, en partie, financés par des programmes d'aide financière. Après plusieurs démarches qui se sont avérées infructueuses, le conseil municipal a décidé d'aller de l'avant et de permettre l'emprunt au *fonds de roulement* de la Municipalité à la hauteur de 70 212.36\$ pour payer les travaux.

La réalisation de ce beau projet semble déjà être une « fierté collective pour tous les portneuvoises et les portneuvois » !

# Rapport annuel du maire 2015



## ➤ **Travaux de rénovations à la salle de quilles : pour la conservation des loisirs dans notre milieu !**

Le conseil municipal juge important de conserver une offre de loisirs intéressante dans la municipalité sans que les citoyens aient à effectuer trop de déplacement.

Puisque la salle de quilles permet aux amateurs de quilles de s'adonner à leur loisir, nous avons autorisé plusieurs travaux de rénovation du bâtiment devenus nécessaires en vertu du Code du bâtiment. L'invitation est lancée à vous joindre aux ligues organisées par le personnel de « *La Boule Argentée* », qui est l'organisme à but non lucratif s'occupant des activités de la salle de quilles.

## ➤ **Visite de l'Église : une belle collaboration entre la Municipalité et la Fabrique Ste-Anne de Portneuf !!**

Puisque le conseil municipal est soucieux de faire connaître le patrimoine de la Municipalité, il a offert à la Fabrique Ste-Anne de Portneuf la possibilité que l'employée du kiosque local d'information se déplace, selon un horaire déterminé, à l'Église afin de permettre aux visiteurs et aux touristes de passage dans notre village de la visiter.

## ➤ **Installation d'une ancre au parc Riverain :**

Au cours de l'été 2015, nous avons procédé à l'installation d'une ancre de bateau dans le parc Riverain. Cette ancre, qui date du 19<sup>e</sup> siècle, ainsi que son installation ont été payées par madame Marguerite St-Gelais et monsieur Jean Hallé pour un montant de 1419\$. Une plaque commémorative sera installée en 2016 pour souligner ce généreux don.

Rappelons que madame St-Gelais et monsieur Hallé avaient également participé financièrement à l'aménagement du parc Riverain qui a fait l'objet d'une inauguration officielle en 2012.

## ➤ **Contrat de déneigement 2015-2016 : en attendant la décision finale du MTQ concernant la rétrocession de la rue Principale à la Municipalité !**

- Comme vous le savez, la rétrocession de la rue Principale par le MTQ plane au-dessus de nos têtes. Cette rétrocession, qui a été annoncée pour juin 2016, fera en sorte que la Municipalité deviendra responsable de son entretien et de sa gestion. Il faut comprendre que cette nouvelle responsabilité viendra avec de nouvelles dépenses dont la plus importante touche l'entretien hivernal (déneigement).
- Puisque tout espoir n'est pas perdu à l'effet que le MTQ conserve définitivement cette responsabilité, le conseil municipal a choisi, en attendant la décision finale, d'octroyer un

# Rapport annuel du maire 2015



contrat de déneigement des rues, des stationnements et de certains endroits désignés, pour une durée d'une année soit l'hiver 2015-2016. Ce contrat a été octroyé à Transport Bouchard enr. pour la somme de 80 047\$ toutes taxes incluses.

- Si en 2016, la rétrocession de la rue Principale se concrétise, l'entretien général de cette rue (incluant le déneigement) devra être analysé afin de prendre les meilleures décisions possibles et de contrôler au maximum ces nouvelles dépenses municipales.
- **Projet d'aménagement d'un terrain de pétanque sur le terrain de l'ancien Hôtel Central : jeunes et moins jeunes pourraient y avoir accès dès 2016!**
  - En 2013, la Municipalité devenue propriétaire de l'Hôtel Central, a résolu, par la voix d'une résolution du Conseil en place à cette époque, de procéder à la démolition du bâtiment. Le terrain vacant a été mis en vente en 2015 et a trouvé preneur, en partie.
  - L'aménagement de la partie restante, soit celle située en bordure de la rue Principale, a fait l'objet de plusieurs discussions. L'idée d'y aménager un terrain de pétanque est apparue comme intéressante et le projet a donc été déposé dans le cadre du Fonds de développement des territoires (remplace l'ancien Pacte rural).
  - Au moment d'écrire ces lignes, la Municipalité vient tout juste d'apprendre que le projet n'a pas été retenu par le Comité. Or, les maires de la Haute-Côte-Nord auront bientôt à se pencher sur les modalités d'une nouvelle enveloppe via le Fonds de développement des territoires et le projet de terrain de pétanque sera représenté dans ce fonds.
- **Projet de développement du secteur de la Marina, du Camping et du Belvédère**

Ayant été avisé en 2015 que le Mériscope mettait fin à ses opérations à Portneuf-sur-Mer et n'avait plus besoin d'utiliser le terrain qu'il occupait depuis plusieurs années, le conseil municipal a jugé bon de réfléchir sur l'avenir de ce secteur à fort potentiel de développement touristique. Il a, par conséquent, demandé à ce qu'un plan de développement soit préparé afin d'analyser les secteurs du Camping et de la Marina, qui sont actuellement gérés par deux organismes à but non lucratifs différents. Cette analyse est en cours et sera ultérieurement présentée au conseil municipal.
- **À l'automne 2014, la Municipalité a eu le dépôt d'un nouveau \*\*rôle d'évaluation triennal pour les années 2015-2016 et 2017.** Bien que ce rôle comporte une hausse moyenne de 28% des valeurs des immeubles, le conseil municipal a pris la décision, dès 2015, de diminuer le taux de taxes foncières du même pourcentage afin de ne pas augmenter le compte de taxes des contribuables. Il semble que cette décision ait été appréciée par une majorité de contribuables. Pour 2016, le conseil municipal tiendra des rencontres de préparations budgétaires afin de bien planifier et analyser tous les enjeux municipaux.

# Rapport annuel du maire 2015



**\*\*** Au sujet du rôle d'évaluation, qui est préparé par la MRC, je vous rappelle que la Municipalité n'a aucun contrôle sur l'évaluation des propriétés.

➤ **Problème de réception de téléphonie cellulaire : un projet de recours collectif est sur la table!**

Après plusieurs démarches faites par le conseil municipal afin de tenter de résoudre le problème de réception des ondes cellulaires, monsieur Roberto Emond, **à titre de citoyen et utilisateur de téléphonie cellulaire** a proposé d'initier un recours collectif. Pour en savoir davantage sur ce recours, vous devez vous adresser directement à monsieur Emond.

➤ **Événements et projets réalisés et à venir en 2016:**

- Mars 2015 : Semaine d'activités « Plaisirs d'hiver » durant la semaine de relâche scolaire
- 16 Avril 2015 : « 5 à 7 » pour rendre hommage aux bénévoles
- 24 avril 2015 : Journée pour les aînés organisée conjointement avec le Nordest
- 6 juin 2015 : Fête des voisins
- Juin 2015 : 1<sup>ère</sup> plantation dans le Jardin communautaire
- 24 juin 2015 : Fête Nationale (St-Jean Baptiste)
- 31 octobre 2015 : Fête d'Halloween (décor et distribution de bonbons)
- 21 novembre 2015 : Atelier de théâtre dans le cadre du Sentier de Noël
- 5 décembre 2015 : Chasse aux lutins et Illumination du Grand Sapin
- Décembre 2015 : Concours de décorations de Noël (plus de détails à venir au cours des prochaines semaines)
- 12-13 décembre 2015 : 6<sup>e</sup> édition du Sentier de Noël

### **3 – RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Pour l'année 2015 la rémunération annuelle des élus s'établissait comme suit :

- Le maire : 16 562.74 \$
- Les conseillers : 3 962.96 \$

### **4 – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018**

Pour les prochaines années, les projets d'immobilisations sont les suivants :

- Poursuite de la réfection des puits d'alimentation en eau potable.
- Mise aux normes de l'eau potable (agrandissement du réservoir pour augmenter la pression dans le réseau).
- Réfection de l'édifice municipal et du Chalet des sports.



# Rapport annuel du maire 2015



## **5 – INDICATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET (2016)**

Voici les principaux dossiers sur lesquels votre conseil municipal devra travailler au cours de 2016.

### ➤ **Alimentation en eau potable :**

En 2016, poursuite des travaux pour finaliser la construction du nouveau puits no. 2 et auscultation du puits no. 5 pour vérifier son état. Si l'analyse de ce puits révèle qu'il a, lui aussi atteint sa durée de vie utile, il faudra prévoir son remplacement.

Une fois que les puits auront tous été réhabilités ou construits en neuf, il faudra grossir le réservoir et ajouter un ou deux surpresseurs pour que les extrémités du village aient la pression requise et que la Municipalité puisse répondre au schéma de couverture de risques en incendie.

### ➤ **Rétrocession de la rue Principale par le ministère des Transports :**

S'il y a un dossier qui demandera beaucoup de travail, c'est bien celui-là. La Municipalité a été avisée que le Ministère procéderait à la rétrocession de la rue Principale dès juin 2016. Si cela se réalise, ça implique des dépenses additionnelles importantes pour la Municipalité. C'est pourquoi le conseil municipal et moi travaillerons fort pour empêcher cette rétrocession et faire en sorte d'obtenir du Ministère une confirmation qu'il conservera pour toujours la responsabilité et la gestion de cette rue.

### ➤ **Bâtiments municipaux et autres infrastructures municipales :**

La Municipalité reporte depuis quelques années la réfection extérieure de l'édifice municipal. La problématique se situe principalement à l'arrière et dans les côtés de l'immeuble.

Au niveau du Chalet des Sports qui nécessite lui aussi d'importantes réparations, notons que le projet d'agrandissement et d'ajout d'une salle de conditionnement physique est toujours à l'étude.

Des démarches sont déjà en cours afin de valider si des programmes d'aide financière pourraient nous aider à réaliser ces travaux sans trop d'investissement de la part de la Municipalité. Nous vous tiendrons au courant des développements.

### ➤ **Concours de sculptures sur sable : une nouvelle formule genre « Festival de la mer » pour 2016 !**

En 2015, il n'y a pas eu de *Concours de sculptures sur sable* car le comité organisateur, tout comme celui du *Biathlon-Duathlon*, a pris une année de réflexion et de planification afin de revenir, en 2016, avec un tout nouveau concept. Nous souhaitons qu'un maximum de comités et d'organismes s'impliquent avec la Municipalité afin de créer un événement haut en couleurs!

# Rapport annuel du maire 2015



À ce moment-ci, il serait un peu tôt pour confirmer l'appellation de « Festival de la mer » mais il est déjà utilisé parce qu'il est souvent ressorti dans les commentaires recueillis par la Municipalité lors du Forum qu'elle a tenu en 2012. Ces commentaires indiquent que les gens s'ennuient de l'époque du « *Festival de la Clam* » et aimeraient voir renaître un événement aussi rassembleur et festif, qui s'étalait sur plusieurs jours. Certains participants au Forum ont donc lancé l'idée du « *Festival de la mer* » d'où le lancement d'un projet de réflexion et de planification pour 2016.

L'objectif est de créer des partenariats entre la Municipalité, les comités, les organismes et la population afin que chacun amène ses idées et son expertise propre. Nous souhaitons qu'en joignant les forces de chacun, il en ressorte un événement estival nouveau concept apprécié de tous !!

Pour l'heure, les gens intéressés à faire partie de ce nouveau comité sont les bienvenus et doivent communiquer avec madame Cathy Thibeault, agente de développement par intérim, au 418-238-2642 poste 226 pour manifester leur intérêt et obtenir davantage d'informations sur la nouvelle formule proposée. Les rencontres de réflexion et de planification reprendront très bientôt!!

## CONCLUSION

Avant de terminer, comme en 2015, je tiens à souligner deux choses :

En premier lieu, le travail de nos employés à l'administration et aux travaux publics.

Je demeure convaincu qu'ils font leur travail au mieux de leurs capacités et de leurs connaissances. Ils veulent tous travailler au mieux-être de notre collectivité. Ils veulent aussi tous améliorer leur rendement. Les seules personnes qui ne commettent aucune erreur sont celles qui ne font rien. Il est très facile de critiquer le travail de l'un ou de l'autre. Mais avant de le faire, je vous invite à y réfléchir à deux fois plutôt qu'une. Prenez le temps de vous informer auprès des bonnes personnes.

Si après cela, vous demeurez convaincu que le travail pourrait être mieux fait ou avec moins d'employés ou qu'un ou des employés semblent ne pas offrir le rendement demandé, je vous invite à communiquer avec moi. Je suis disponible pour vous rencontrer et en discuter.

Aussi, il semblerait qu'une croyance tenace est encore véhiculée dans notre milieu. Certaines personnes croient à tort, que ce sont les employés municipaux qui prennent les décisions municipales. Il n'y a rien de plus faux. C'est le conseil municipal, donc les gens que vous avez élus lors des élections, qui prennent les décisions municipales. Les employés municipaux (la directrice générale, la secrétaire-trésorière adjointe, l'inspecteur municipal et l'agente de développement) ont pour mission de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil.

Aussi, j'aimerais dire un mot sur mes collègues élus. Je suis persuadé qu'ils se sont tous présentés à titre de conseillers pour travailler à l'amélioration et au développement de notre village. La tâche n'est pas toujours facile. Les critiques sont encore très fréquentes mais les remerciements et les félicitations plutôt

# Rapport annuel du maire 2015



rare. Pour eux aussi, je vous demande un peu d'indulgence. Ils ne peuvent pas tout savoir et connaître tous les dossiers sur les doigts de leurs mains.

Comme l'année dernière, je me dois de souligner la belle ambiance de travail au niveau du conseil municipal et des employés municipaux. Je ressens beaucoup de respect mutuel. De plus, même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur certains sujets, nous finissons toujours par en arriver à un consensus.

De plus, je souhaite adresser un sincère remerciement aux nombreux et précieux bénévoles, qui année après année, donnent généreusement de leur temps pour faire de notre communauté un lieu invitant où il fait bon vivre!

Finalement, je tiens à remercier la population pour votre confiance et votre compréhension.

Le maire

---

Gontran Tremblay

N.B. Ce rapport a été présenté et lu à la séance ordinaire du 11 novembre 2015 et a été suivi du dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000\$ comme l'exige la Loi.

\*MAMOT : ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.